



**Epargne salariale, un point
revient systématiquement :
le sujet n'est pas prioritaire...
jusqu'au jour où il le devient !**



01



Pourquoi ? Parce que les situations de déshérence s'installent progressivement :

- données qui vieillissent
- bénéficiaires qui deviennent injoignables
- décès non détectés

Pendant longtemps, tout reste invisible.

Puis un jour :

- un audit
- une demande client
- un contrôle réglementaire
- ou simplement un volume devenu ingérable

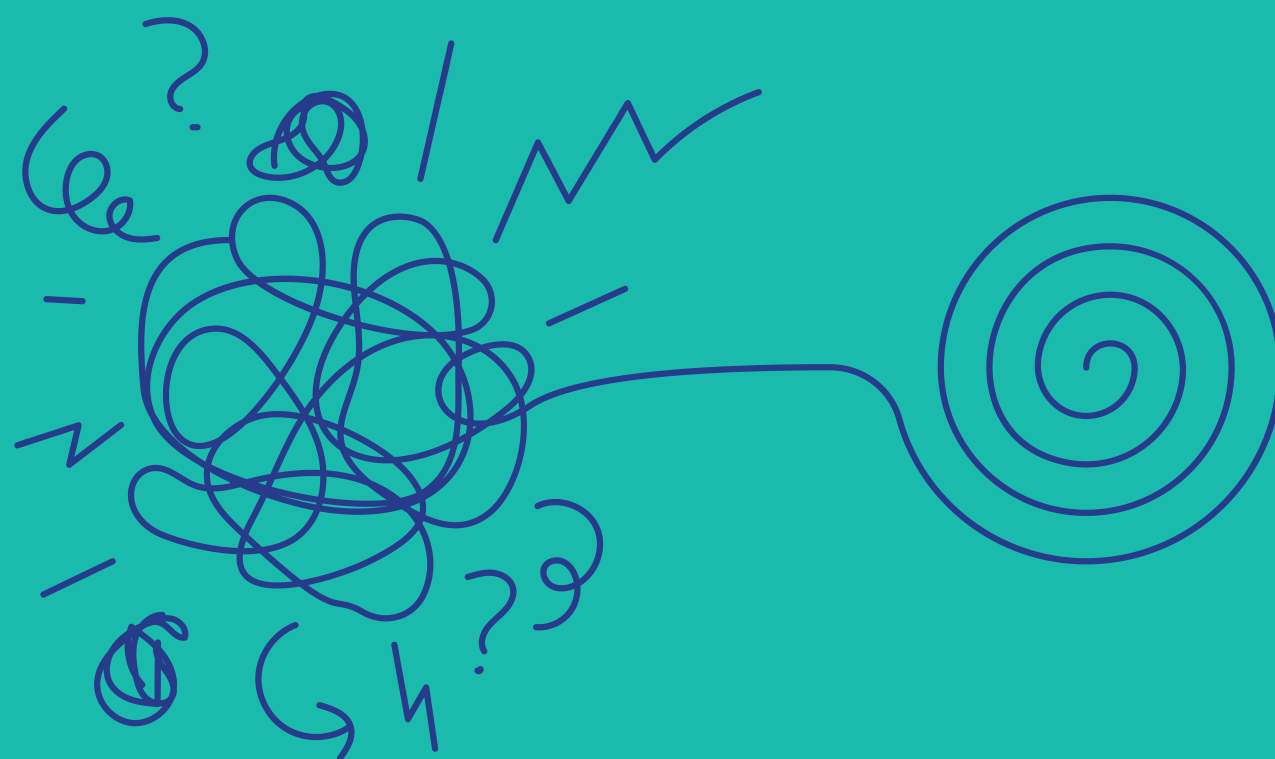
Et soudain, tout devient urgent.

Ce que nous observons sur le terrain :

- Les établissements qui anticipent traitent ces sujets en continu
- Les autres les découvrent dans l'urgence

La différence repose souvent sur **trois capacités clés** :

- Fiabiliser les données en amont
- Tracer les actions réalisées
- Retrouver rapidement les bénéficiaires



**La vraie question n'est donc pas :
Avez-vous des situations de
déshérence ?**

**Mais plutôt : À quel moment
devrez-vous réellement les traiter ?**





ATER
SPÉCIALISTE ENQUÊTE CIVILE

Curieux de savoir :
ce sujet est-il traité de
manière proactive chez vous...
ou plutôt au fil de l'eau ?



m.othon@reaxis-groupe.com